

**Question orale :**  
**Action du Département face à la précarité alimentaire**

**Intervention de Fatiha Aggoune**  
**Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et Citoyen·nes**

Monsieur le Président,

Chers collègues,

**Les chiffres de la précarité alimentaire pour 2023 sont alarmants.** Un Français sur trois déclare s'être déjà privé de repas pour des raisons financières. 7 millions de personnes dépendent de l'aide alimentaire dans notre pays. Nous sommes régulièrement interpellés par nos concitoyens à ce sujet.

**C'est la conséquence directe de l'inflation sur les produits alimentaires : +21% en deux ans !** Une situation sur laquelle nous avons déjà alerté lors de l'audition de la Préfète, le 13 novembre dernier.

Certes, **le gouvernement nous parle aujourd'hui d'un « ralentissement » de la hausse des prix.** Mais pour l'instant, les marques continuent surtout à demander de nouvelles augmentations de tarifs ! Et même si nous sortions de la crise inflationniste, on peut craindre que nombre de produits ne reviennent jamais à leur niveau de prix antérieur.

Le Département du Val-de-Marne doit se saisir pleinement de cette situation.

D'abord, il est essentiel de **renouveler et renforcer le soutien départemental à l'ensemble des associations menant des actions de solidarité**. Nous pouvons être fiers de nos bénévoles, qui aident des dizaines de milliers de Val-de-Marnais à garder la tête hors de l'eau, à nourrir les familles. C'est le sens de l'aide supplémentaire pour les Restos du Cœur que nous avons proposé à nouveau lors de la Commission permanente du 27 novembre 2023. Plus largement, **nous sommes prêts à appuyer tout type d'initiative en faveur des associations** – subventions, aide au développement du bénévolat, partenariats avec les services départementaux...

Pour combattre la précarité alimentaire, **notre collectivité doit aussi innover, et mettre en place de nouvelles politiques publiques** répondant aux besoins des Val-de-Marnais

**Nous pourrions créer un Chèque Val-de-Marne Alimentation**, permettant aux bénéficiaires éligibles (à déterminer sur la base du quotient familial) de **réaliser des achats alimentaires de première nécessité dans les commerces du Val-de-Marne partenaires**.

Ce Chèque pourrait être **cofinancé par le Département et l'État**, en allant chercher des financements dans le cadre de l'appel à projet national « Mieux Manger pour tous ».

Ce dispositif pourrait aussi s'établir **en partenariat avec la Chambre de commerce du 94**, afin d'inclure l'ensemble des acteurs et d'étudier la possibilité d'une contribution du tissu économique local à l'opération.

Nous pourrions ainsi **faire d'une pierre deux coups** : permettre aux familles populaires de s'alimenter correctement, tout en soutenant nos commerçants du Val-de-Marne.

**Des dispositifs similaires sont actuellement mis en place par plusieurs départements** : la Seine-Saint-Denis (en partenariat avec Action Contre la Faim), la Somme, la Haute Garonne. C'est aussi le cas de communes, y compris dans notre département. Cela nous laisse la possibilité d'envisager des partenariats.

Monsieur le Président, le rôle de l'Opposition est d'approuver les choix opérés qui semblent bons pour les Val-de-Marnais, de contester les mauvais, mais aussi d'être force de propositions. C'est le sens de cette question orale.

**Êtes-vous prêt à étudier la mise en place d'un Chèque Val-de-Marne Alimentation ?**

Je vous remercie.